Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260304-20260304-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 4 Mars 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 13/02/2026
Membres en exercice : 11 Présents : 8 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Allain HOUEL, Liliane SIMON, Nathalie GUERIN, Virginie FAUCARD, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Anne-Sophie LEROUX (arrivée à 20h07).
Absents excusés : néant
Absent : Jean-Marc ROUXEL, Nathalie ERMEL, Xavier LE CUDENNEC
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.03.04 – FINANCES- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de voter le budget primitif 2026 sans vote formel sur les chapitres opérations d'équipement**
- **DECIDE de voter le budget primitif 2026 comme suit :**

Section Fonctionnement :

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la section de fonctionnement du budget primitif 2026 qui s'équilibre comme suit :

- **1 017 256.13 € en dépenses et en recettes**

Section Investissement :

Les principaux investissements sont :
- Retable Majeur : 359 247.75€
- Réhabilitation maison 7 rue de l'église : 504 000€ €
- Travaux sécurité rue de la Croix de Pierre/Croix du Chesne : 70 000€

- Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la section d'investissement du budget primitif 2025 qui s'équilibre comme suit :

  - **1 157 989.24 € en dépenses et en recettes**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 06/03/26
Le Maire,
Ronan TRELLU